



**Programme d'Accès aux Services d'Eau et d'Assainissement en RDC (PASEA)**

*Crédit IDA N° 73390-ZR*

**Recrutement d'un Consultant (Firme) pour l'audit des comptes du Programme d'Accès aux Services d'Eau et d'Assainissement (PASEA) pour les exercices 2026, 2027 et 2028**

**AVIS D'APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET**  
**N° 137/ ZR-CEP-O-558664-CS-QCBS/PASEA/2026**

Le Gouvernement de la République du Congo a sollicité un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) d'un montant équivalent à US\$ 400 000 000 en vue de financer le coût du Programme d'Accès aux Services d'Eau et d'Assainissement en RDC (PASEA) et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce crédit pour financer les services suivants : **Audit des comptes du Programme d'Accès aux Services d'Eau et d'Assainissement (PASEA) pour les exercices 2026, 2027 et 2028**

Le présent avis d'appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de Passations des Marchés publié sur UNDB le 30 novembre 2022.

L'objectif de l'audit financier et comptable est de permettre d'exprimer une opinion professionnelle et indépendante sur les états financiers et les relevés des dépenses à la fin de la période considérée et de s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte des objectifs de développement du Projet.

L'audit financier et comptable doit s'assurer que les états financiers, établis par l'Equipe de Coordination du Projet (ECP) sont élaborés de manière à rendre compte des transactions financières dudit projet et qu'un système de contrôle interne adéquat mis en place et en œuvre est efficace ainsi qu'un archivage approprié et acceptable des transactions.

De manière spécifique, la mission du consultant est de :

- Vérifier que les ressources financières mises à la disposition du projet ont été utilisées conformément aux dispositions de l'accord de financement et exclusivement aux fins prévues dans le respect des principes d'efficacité et d'efficacités ;
- Vérifier la conformité des acquisitions de biens, travaux et services du projet avec les dispositions des accords de financement, les procédures de passation des marchés applicables ainsi que les plans de passation des marchés approuvés ;
- Examiner la conformité du processus de passation des marchés, apprécier le respect des procédures, l'utilisation des documents et outils de gestion prévus dans le cadre du financement du projet ;
- Vérifier la fiabilité du système comptable et financier du projet ainsi que la régularité et la tenue des comptes et pièces justificatives ;
- Apprécier la cohérence entre les ressources mobilisées, les dépenses engagées et le niveau d'exécution des activités du projet, sur base des informations financières et opérationnelles disponibles.
- Effectuer des vérifications physiques, des visites de terrain afin de confirmer l'existence, la réalité et la conformité des biens, travaux et services financés par le projet ;

Les Termes de Référence (TDR) sont joints à cette demande de manifestation d'intérêt de la mission ou peuvent être trouvés sur le site web suivant : <https://www.cepordc.com/>.

La Cellule d'Exécution des Projets-Eau (CEP-O) invite les candidats intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Le Consultant doit être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF, et jugé acceptable par l'IDA. Les critères de qualification sont les suivants :

Base: Complexe industriel de traitement d'eau de Binza-Ozone, 22007 Route de Matadi, Kinshasa-Ngaliema

GSM: (+243) 988 473 440, (+243) 817 033 896

Courriel: [cepo@cepordc.com](mailto:cepo@cepordc.com), Siteweb: [cepordc.com](http://cepordc.com)

21/11

7

| # | Exigences                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Cotations (Points) |
|---|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| 1 | Justifier d'une expérience professionnelle générale minimale de dix (10) ans dans la profession de révision des comptes, notamment en audit comptable et financier des comptes des projets de développement (25 points)                                                                                                  | 25                 |
| 2 | Justifier d'avoir réalisé avec succès au moins cinq (5) missions similaires d'audit de projets financés par des bailleurs de fonds multilatéraux ou internationaux, notamment la Banque mondiale, la Banque Africaine de Développement, l'Union Européenne ou d'autres partenaires techniques et financiers. (75 points) | 75                 |
|   | <b>TOTAL</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 100                |

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives et augmenter leur chance de qualification mais ils doivent indiquer clairement si l'association est sous la forme d'un groupement ou de sous-traitant. Dans le cas d'un groupement, tous les membres sont conjointement et solidairement responsables pour tout le contrat, en cas de sélection.

**Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être concis et comprendre au maximum 30 pages, police calibri ou similaire, taille 11.**

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projet d'Investissement (FPI) (juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Aout 2018, Novembre 2020, Septembre 2023, février 2025 et septembre 2025) » Règlements de Passation des marchés », relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Un consultant sera sélectionné selon la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)**. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règlements de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projet d'Investissement (FPI) ((juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Aout 2018, Novembre 2020, Septembre 2023, février 2025 et septembre 2025) » Règlements de Passation des marchés » et les « Lignes Directrices » de la Banque mondiale sur la Prévention et la Lutte contre la Fraude et la Corruption dans les projets financés sur les Prêts de la BIRD, et les crédits et les subventions de l'IDA (datant du 1<sup>er</sup> juillet 2016), ainsi que les dispositions stipulées dans l'Accord de financement applicables au projet.

Les Consultants intéressés et remplissant les conditions requises, peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **du lundi au vendredi, de 10 heures à 16 heures locales.**

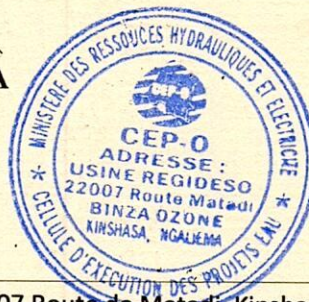
Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées par écrit à l'adresse ci-dessous (en personne, par courrier ou par e-mail) au plus tard le **vendredi 07 Aout 2026**.

**Cellule d'Exécution des Projets-Eau (CEP-O),  
A l'attention de Monsieur le Coordonnateur  
22007, Route de Matadi, BINZA – Ozone, Kinshasa / NGALIEMA  
Tél. : (+243) 998 708 576 – 815 091 852  
E-mail : [scmpasea@ceporde.com](mailto:scmpasea@ceporde.com) avec copie à [scpm@ceporde.com](mailto:scpm@ceporde.com)**

Fait à Kinshasa, le 22 juillet 2026

**Nestor MANDUKU MBUTA**

**Coordonnateur National**



Base: Complexe industriel de traitement d'eau de Binza-Ozone, 22007, Route de Matadi, Kinshasa-Ngaliema

GSM: (+243) 988 473 440, (+243) 817 033 896

Courriel: [cepo@ceporde.com](mailto:cepo@ceporde.com), Siteweb: [ceporde.com](http://ceporde.com)

R.C.

*[Handwritten signature]*